



## Annexe règlement intérieur Auto-école

Additif COVID

25/05/2020

Pour permettre une reprise des cours au centre de formation, un protocole sanitaire a été élaboré conformément aux consignes nationales et validé par la médecine du travail.

Pour permettre le déroulement des activités, les consignes doivent être respectées par l'ensemble des stagiaires et des salariés.

### **Arrivée des élèves :**

L'accueil des groupes se fera de manière échelonnée : chaque groupe aura un horaire d'arrivée au centre de formation à respecter.

**En dehors de cet horaire la personne ne pourra plus intégrer son groupe.**

Il est interdit d'entrée dans les locaux sans y avoir été invité. L'accès à l'auto-école se fait par le portail bleu en respectant une distanciation sociale de 1 mètre si port du masque et de deux mètres sans masque.

L'élève arrive équipé de son masque. Il devra le porter tout le temps de sa présence au centre de formation et ne le quittera qu'après son départ.

Le formateur (équipé de son masque) accueille l'élève, l'accompagne dans la salle

Il demande à l'élève :

- de se désinfecter les mains avec du gel disposé à l'entrée de la salle
- prise de température de l'élève possible sur demande du stagiaire ou sur choix de l'enseignant.
- de signer avec son propre stylo la feuille d'émargement placée à l'entrée de la salle à côté du kit de nettoyage

Il dirige l'élève en commençant par le fond de la salle ou bien à la place qui lui est attribuée (si l'élève veut passer aux toilettes, cela doit se faire avant l'entrée en salle)

Les élèves devront rester en salle, pendant la totalité de la séance de formation (pas d'utilisation du téléphone pendant les cours : sauf appel d'extrême urgence)

Si besoin d'aller aux toilettes, (1 personne maximum en même temps), au retour même si les personnes se sont lavées les mains, elles devront de nouveau se désinfecter avec le gel mis à disposition dans la salle. Les WC seront équipés de matériel de désinfection pour les usagers.

### **La pause**

Pour les cours de moins de deux heures, pas de pause.

Au-delà de 2 heures, la pause se fera dans la salle. Les stagiaires ont la possibilité d'apporter un thermos ou une bouteille pour leur usage strictement personnel

### **Fin du cours**

A la fin du cours, un départ échelonné sera organisé en commençant par les personnes au plus près de la sortie.

Rappel de la date du prochain cours, informer les élèves que le masque peut être gardé jusqu'à l'arrivée au domicile et qu'il ne doit pas être jeté sur la voie publique

### **Leçon conduite**

1) Avant la leçon :

- prise de température de l'élève,
- rappel de l'obligation du port du masque de manière réglementaire,
- l'élève se désinfecte les mains au gel hydroalcoolique

- rappel que le véhicule a été nettoyé par la monitrice avant la leçon pour rassurer l'élève.

2) Pendant la leçon :

- fixer les objectifs du cours et explication du cours (quand celui-ci le permet) dans la salle de code avec les supports pédagogiques et multimédia en respectant une distance de plus de deux mètres, cela permettra de pouvoir être dispensé (si besoin) du masque et/ ou de la visière. Toutefois si les conseils ci-précédemment cités ne pouvaient être appliqués, quand vous êtes à l'intérieur du véhicule le masque et/ ou la visière pvc sont obligatoires.)
- pause obligatoire toutes les 45 minutes pour les modules de deux heures de conduite. Choisir un lieu avec peu ou pas de présence d'autres personnes, sortir du véhicule, respect d'une distance de plus de deux mètres entre l'élève et le moniteur. Ôtez le masque et/ ou la visière pvc, afin de respirer et marcher, remettre le masque et/ou la visière pvc, se désinfecter les mains à nouveau avec du gel hydroalcoolique avant de pénétrer dans le véhicule pour continuer la leçon
- Faire le bilan de préférence à l'extérieur du véhicule ou dans la salle de code en respectant une distance de plus de deux mètres, cela permettra de pouvoir être dispensé (si besoin) du masque et /ou de la visière pvc. Toutefois si les conseils ci-précédemment cités ne pouvaient être appliqués, quand vous êtes à l'intérieur du véhicule le masque et/ ou la visière pvc sont obligatoires.

**MONITEUR :**

- port du masque et/ou de la visière, des gants, lingettes désinfectantes et gel hydroalcoolique sont à disposition dans le véhicule si nécessaire
- pas de climatisation, ni de ventilation. Préférer l'ouverture d'une fenêtre à l'arrière.
- stylo personnel uniquement

**ELEVE :**

- port du masque obligatoire (tout élève refusant se verra interdire l'accès au véhicule et son heure lui sera facturée aux tarifs en vigueur)
- utilisation d'un stylo personnel uniquement

Le protocole de nettoyage du véhicule, étant très minutieux et long, le nombre de minutes de leçons de conduite sera obligatoirement réduit

**3) APRES LA LECON**

**MONITEUR ET ELEVES**

- Lavage obligatoire des mains après chaque leçon avec du gel hydroalcoolique.
- Séchage des mains avec un papier absorbant à usage unique si utilisation du lavabo
- Jeter le papier dans une poubelle uniquement réservée à cet usage.
- Le masque peut être conservé jusqu'au retour au domicile du stagiaire

Le non-respect des consignes fera l'objet d'une sanction prévue dans le règlement intérieur (Article 8 : mesures disciplinaires)

Je soussigné(e)..... m'engage à respecter les consignes ci-dessus. Je m'engage également à prévenir par mail et/ou téléphone l'auto-école, dès que j'en ai connaissance, que j'ai été en contact direct avec une personne porteuse du virus COVID19 (que ce soit le milieu professionnel, personnel ou familial). Dans ce cas, je respecterai une mesure de quatorzaine afin d'empêcher la propagation du virus.

**Amilly le :**

**Signature stagiaire :**